

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 4 février 2013

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 4 février 2013 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :	Monsieur	Réjean Major	Maire
	Monsieur	André Patry	Conseiller
	Madame	Michelyne Bélair	Conseillère
	Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
	Madame	Karo Poirier	Conseillère
	Monsieur	Denis Lacroix	Conseiller

Est absent :	Monsieur	Gaston Lacroix	Conseiller
--------------	----------	----------------	------------

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 25.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2013-02-04-029

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

0-2 Adoption de l'ordre du jour

0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013

0-4 Période de questions

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de janvier 2013

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2013

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de janvier 2013
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 janvier 2013
- 100-7 Résultats de l'appel d'offres #2013-01 – Huile à chauffage et carburant diesel
- 100-8 Plaquettes numéros civiques – Demande du soumissionnaire retenu

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser
- 200-3 Avis de motion pour adopter un règlement relatif aux avertisseurs de fumée
- 200-4 Rapport d'activités – Actions à réaliser – PMO du SCRSI – Année 2012
- 200-5 Résultats de l'appel d'offres #2012-03 – Camion incendie autopompe

300	TRANSPORT
------------	------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés en janvier 2013
- 300-2 Rapport des travaux prévus en février 2013
- 300-3 Demande de subvention 2013 pour l'amélioration du réseau routier
- 300-4 TECQ 2010-2013 – Travaux de voirie sur la rue du Pont

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
 - A- TECQ 2010-2013 – Étude d'amélioration du rendement de l'usine de traitement des eaux usées et poste de vidange des roulettes
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
 - A- Demande d'accès aux informations hydrogéologiques – Université Laval
 - B- TECQ 2010-2013 – Travaux à la station de pompage
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

- 500-1 Croix-Rouge canadienne – Contribution annuelle 2013
- 500-2 Programme CHANGEZ D'AIR - AQLPA

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 CCU
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de janvier 2013
- 600-3 Adoption du deuxième règlement numéro 262, règlement modifiant le règlement numéro 85 afin d'ajouter l'usage e1 « Extraction primaire » aux usages permis dans la zone F-136
- 600-4 Congrès 2013 de la COMBEQ – 25 au 27 avril 2013 - Québec
- 600-5 Demande d'installation d'un panneau à la sortie du pont de fer

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Inauguration de la nouvelle bibliothèque
- 700-2 Formation d'un comité pour l'inauguration de la plaque commémorative au Parc des Bâtisseurs

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

- 900-1 Emplois d'été Canada 2013 – Demande de financement
- 900-2 Fondation Rues Principales - Rencontre
- 900-3 Politique d'accueil
- 900-4 Plaisirs d'hiver
- 900-5 Centre Quatre Saisons
- 900-6 Centraide
- 900-7 Souper CCU

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013

M.B. 2013-02-04-030

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 janvier 2013, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Aucune question n'est posée.

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de janvier 2013

Aucun rapport.

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 **Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2013-02-04-031

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 janvier 2013, pour un montant total de 4668.12\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 **Suivi budgétaire du projet de voirie 2013**

100-4 **Approbation de la liste des virements de crédits**

100-5 **Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de janvier 2013**

M.B. 2013-02-04-032

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de janvier 2013 pour un montant total de 107311.69\$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 **Approbation de la liste des comptes à payer au 31 janvier 2013**

M.B. 2013-02-04-033

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 janvier 2013 pour un montant de 11264.42\$ et d'autoriser les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 **Résultat de l'appel d'offres #2013-01 - Huile à chauffage et carburant diesel**

M.B. 2013-02-04-034

Considérant qu'un appel d'offres par invitation écrite a été effectué par la directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité pour le contrat de fourniture d'huile à chauffage et carburant diesel, et ce, conformément à la résolution M.B. 2012-12-03-308 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 décembre 2012;

Considérant qu'un procès-verbal de l'ouverture des soumissions, ouverture tenue le 31 janvier 2013, a été produit et déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

Considérant que deux soumissionnaires invités ont déposé une soumission;

Considérant que trois options ont été identifiées dans l'appel d'offres, soit l'option 1, pour la période du 5 février 2013 au 31 décembre 2013, l'option 2, pour la période du 5 février 2013 au 31 décembre 2014 et l'option 3, pour la période du 5 février 2013 au 31 décembre 2015;

Considérant que pour l'huile à chauffage, la soumission la plus basse est celle de Les Huiles de la Désert au montant de 0.9878 pour chacune des options;

Considérant que pour le carburant diesel, la soumission la plus basse est celle de Les Huiles de la Désert pour un montant de 1.0368 pour chacune des options;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu d'octroyer le contrat #2013-01 à « Les Huiles de la Désert » pour une durée de 3 ans au montant de 1.0368\$ le litre de carburant diesel et 0.9878 le litre d'huile à chauffage pour trois ans aussi et ce, selon la soumission déposée. Le maire et la directrice générale sont les personnes autorisées à signer les documents relatifs à ces contrats. La dépense annuelle reliée à ces contrats sera imputée aux différents postes d'essence et d'huile à chauffage.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Plaquettes numéros civiques – Demande du soumissionnaire retenu

M.B. 2013-02-04-035

Considérant la demande formulée par le soumissionnaire retenu en ce qui concerne l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation des plaquettes des numéros civiques;

Considérant que dans le devis d'appel d'offres, aucune clause n'a été incluse afin de prévoir un dépôt;

Considérant que la demande formulée consiste à obtenir un dépôt de la municipalité avant l'exécution du contrat;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu qu'aucun dépôt ne soit remis et que le coût de ce contrat de fourniture et d'installation des plaquettes de numéros civiques soit payé après son exécution seulement.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Actions à réaliser

200-3 Avis de motion pour adopter un règlement relatif aux avertisseurs de fumée

La conseillère au siège numéro 5, Karo Poirier, donne avis de motion ce 4 février 2013, qu'un projet de règlement sera présenté lors d'une prochaine séance de conseil en vue d'adopter un règlement relatif aux avertisseurs de fumée. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

Karo Poirier
Conseillère, siège #5

200-4 Rapport d'activités – Actions à réaliser – PMO du SCRSI – Année 2012

Sujet reporté.

200-5 Résultats de l'appel d'offres #2012-03 – Camion incendie autopompe

Note au procès-verbal

L'ouverture des soumissions a été faite et le tout est en vérification de la conformité des soumissions reçues.

300	TRANSPORT
------------	------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés en janvier 2013

300-2 Rapport des travaux prévus en février 2013

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux exécutés durant le mois de janvier 2013 de même que la liste des travaux prévus durant le mois de février 2013.

Note au procès-verbal

Des bons commentaires sont donnés en ce qui concerne les différents travaux réalisés à l'interne, travaux relatifs à la salle municipale. Une belle réussite!

300-3 Demande de subvention 2013 pour l'amélioration du réseau routier

M.B. 2013-02-04-036

Considérant que des travaux de réfection et d'amélioration sont nécessaires sur certains chemins de la municipalité;

Considérant que pour l'année 2013, les membres du conseil municipal jugent nécessaire de procéder à la fin des travaux relatifs au chemin de la Ferme-des-Six;

Considérant que ces travaux à terminer sur le chemin de la Ferme-des-Six sont :

Asphaltage du chemin
Réfection des bordures
Réfection de l'intersection de la rue du Pont;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu de mandater le maire Réjean Major, pour présenter une demande de subvention d'un montant de 50 000\$ à Madame Stéphanie Vallée, députée du comté de Gatineau, pour les travaux de continuation de la réfection d'une section du chemin de la Ferme-des-Six, travaux débutés en 2012 et ce, dans le cadre du programme d'amélioration du réseau local.

Adoptée à l'unanimité

300-4 TECQ- 2010-2013 – Travaux de voirie sur la rue du Pont

Note au procès-verbal

Un comité de voirie devra se tenir prochainement relativement à ce dossier.

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

A- TECQ 2010-2013 – Étude d'amélioration du rendement de l'usine de traitement des eaux usées et poste de vidange des roulottes

M.B. 2013-02-04-037

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à un appel d'offres en service d'ingénierie en vue de retenir une firme spécialisée pouvant réaliser une étude d'amélioration du rendement de l'usine de traitement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

A- Demande d'accès aux informations hydrogéologiques – Université Laval

M.B. 2013-02-04-038

Considérant la demande formulée par des représentants de l'Université Laval relativement au Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines en Outaouais;

Considérant que cette demande consiste à obtenir une copie du Formulaire de l'usage de l'eau potable complété pour la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du MAMROT;

Considérant que le ministère de Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEP) finance ce projet d'acquisition;

Considérant que ce programme vise aussi à développer des partenariats entre les acteurs de l'eau et les gestionnaires du territoire afin de favoriser une saine gestion de la ressource;

Considérant que la région s'est inscrite au programme du MDDEP et que les partenaires locaux de ce projet reconnaissent l'eau souterraine comme un enjeu actuel important;

Considérant que la principale source d'informations provient des résultats et des rapports d'études des municipalités;

Considérant que ces informations seront incorporées dans une base de données à références spatiales permettant de tracer des cartes thématiques sur les eaux souterraines;

Considérant que cette base de données sera mise à la disposition des partenaires du projet et de MDDEP;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu

Que les autorisations décrites ci-après sont accordées avec la restriction que le nom de la municipalité ne devra en aucun cas être associé aux données produites;

Que la municipalité de Bouchette donne à l'Université Laval, à ses partenaires et au MDDEP accès à l'ensemble des documents pertinents pour des fins de cartographie hydrogéologique;

Que ces informations feront partie des archives créées pour ce projet;

Que ces informations pourront être intégrées aux documents cartographiques et aux bases de données diffusées qui en résulteront;

Que ces informations pourront être utilisées dans des rapports, des communications, des publications scientifiques, ainsi que dans des mémoires de maîtrise et thèses de doctorat;

Que l'Université Laval donnera au MDDEP une licence, sans limite territoriale et sans limite de temps, pour l'utilisation des informations remises par la municipalité, lui permettant de reproduire, d'adapter, de publier, de communiquer au public, de traduire, d'exécuter ou de représenter en public les informations hydrogéologiques transmises;

Que l'Université Laval et ses partenaires s'engagent à ne faire aucune utilisation commerciale de ces informations, à moins d'avoir obtenu l'accord du propriétaire des informations.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

B- TECQ-2010-2013 – Travaux à la station de pompage

M.B. 2013-02-04-039

Considérant les travaux de mise à niveau amorcés à la station de pompage;

Considérant que le panneau de contrôle installé à la station pour le fonctionnement des deux pompes nécessite une mise à niveau;

Considérant les recherches effectuées par l'inspecteur municipal en vue de procéder à ces travaux;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par André Patry, il est résolu de retenir les services de la compagnie « Filtrum inc. » pour la fourniture, l'installation et la mise en marche d'un nouveau panneau de contrôle et de l'interrupteur de pression et ce, selon la soumission déposée pour un montant de 13700\$ plus taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – Station de pompage » (03-600-00-00) et les crédits proviendront de la subvention du programme de transfert de la taxe sur l'essence (TECQ 2010-2013).

Adoptée à l'unanimité

400-3 **Écocentre et site des lagunes**

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

500-1 **Croix-Rouge canadienne – Contribution annuelle 2013**

M.B. 2013-02-04-040

Considérant la résolution M.B. 2011-02-07-030 adoptée lors de la séance de conseil tenue le 7 février 2011 en ce qui concerne une entente avec « La société canadienne de la Croix-Rouge »;

Considérant que cette résolution engageait la municipalité de Bouchette pour une durée de 3 ans;

Considérant que l'année 2013 est la dernière année de cette entente;

Considérant que la contribution pour 2013 se chiffre à 150\$;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre un chèque au montant de 150\$ en paiement de la contribution annuelle établie par l'entente avec « La société canadienne de la Croix-Rouge ». La dépense annuelle reliée à cette entente sera imputée au poste « Sécurité civile - Services aux sinistrés » (02-230-00-459).

Adoptée à l'unanimité

500-2 **Programme CHANGEZ D'AIR - AQLPA**

M.B. 2013-02-04-041

Considérant que les particules fines provenant de diverses sources de pollution atmosphérique sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme;

Considérant que le chauffage au bois avec un appareil conventionnel qui ne répond pas aux nouvelles normes de certification EPA ou CSAB415.1 émet un pourcentage beaucoup plus élevé de particules;

Considérant que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal;

Considérant que l'ADLPA lance le programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois « CHANGEZ D'AIR! » offrant une remise jusqu'à 400\$ pour les vieux poêles et 500\$ pour les fournaises et jusqu'à 100\$ pour le système d'évent;

Considérant que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5000 vieux appareils de chauffage;

Considérant que ce programme se déroule en deux phases;

Considérant que la première phase était ouverte à toute la population du Québec et est terminée depuis le 31 décembre 2012;

Considérant que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100\$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200\$ pour un retrait et à 500\$ (poêle) ou 600\$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70% moins de particules fines;

En conséquence, sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par André Patry, il est résolu que la municipalité de Bouchette désire participer au programme en accordant un montant de cent dollars (100\$) par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire, jusqu'à concurrence de 10 poêles remplacés. Le maire et la directrice générale sont autorisés à signer l'entente relative à ce programme. Les crédits pour la dépense reliée à la participation de la municipalité à ce programme proviendront du poste « Entretien infrastructures » (02-320-00-521).

Adoptée à l'unanimité

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 **CCU**

600-2 **Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de janvier 2013**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de janvier 2013 sont déposées.

600-3 **Adoption du deuxième règlement projet de règlement numéro 262, règlement modifiant le règlement numéro 85 afin d'ajouter l'usage e1 « Extraction primaire » aux usages permis dans la zone F-136**

Sujet reporté.

600-4 Congrès 2013 de la COMBEQ – 25 au 27 avril 2013 - Québec

M.B. 2013-02-04-042

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Michelyne Bélaïr, il est résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, M. Richard Carle, à participer au congrès 2013 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) qui se tiendra à Québec du 25 au 27 avril 2013 et d'émettre le paiement relatif au frais d'inscription au montant de 550\$ plus taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Formation et perfectionnement » (02-610-00-454) et les frais de déplacements seront imputés au poste « Frais de déplacements » (02-610-00-310).

Adoptée à l'unanimité

600-5 Demande d'installation d'un panneau à la sortie du pont de fer

M.B. 2013-02-04-043

Considérant la demande reçue d'une entreprise touristique de la région visant l'installation d'un panneau de direction à la sortie du pont de fer;

Considérant la résolution M.B. 2012-04-02-093 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 2 avril 2012 et autorisant temporairement l'installation d'un panneau de direction pour cette même entreprise touristique;

Considérant la résolution M.B. 2012-07-03-187 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 3 juillet 2012 concernant les spécifications reliées à l'installation de panneaux de direction sur le territoire de la municipalité;

Considérant que la municipalité de Bouchette veut garder le contrôle sur la signalisation routière afin que cette dernière soit uniforme à la grandeur du territoire municipal;

Considérant que la municipalité de Bouchette désire appliquer à peu près les mêmes critères que l'ATR Associés du Québec demande de respecter pour la signalisation sur les artères provinciales (MTQ);

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Michelyne Bélaïr, il est résolu de transmettre au demandeur les spécifications adoptées en juillet 2012 en ce qui concerne l'installation de panneaux de direction, soit :

- La municipalité fournira les poteaux nécessaires à l'installation des panneaux de direction.
- Le personnel de la municipalité procédera à l'installation des dits poteaux ainsi que du panneau fourni par le demandeur.
- Le panneau devra respecter les critères de l'ATR en ce qui concerne entre autres les diagrammes standards, la couleur (bleu) et la grandeur (maximum de 4 pieds de large).
- Une ébauche du panneau devra être présentée et approuvée par la direction générale de la municipalité.
- Des frais administratifs de 100\$ par panneau sont exigés et payables avant l'installation.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Inauguration de la nouvelle bibliothèque

M.B. 2013-02-04-044

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par André Patry, il est résolu de débloquer un budget de 300\$ pour l'inauguration de la bibliothèque qui se tiendra le samedi 2 mars 2013. Ces dépenses seront imputées au poste « Activités » (02-701-90-699).

Adoptée à l'unanimité

700-2 Formation d'un comité pour l'inauguration de la plaque commémorative au Parc des bâtisseurs

Note au procès-verbal

Le comité pour l'inauguration de la plaque commémorative au Parc des Bâtisseurs qui aura lieu en juillet 2013, sera composé des membres suivants :

Réjean Major, Karo Poirier, Denis Lacroix, Marc Saumure, Diana Lefebvre et Suzanne Patry.

Note au procès-verbal

La conseillère au siège numéro 2, Michelyne Bélaïr, demande d'inscrire, par voie de note au procès-verbal, que des affirmations gratuites qui vont à l'encontre du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ne sont plus admises à la table du conseil.

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Forum culturel Papineau 2013

M.B. 2013-02-04-045

Sur la proposition de Michelyne Bélaïr, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'autoriser le conseiller au siège numéro 1, André Patry, à participer au forum culturel Papineau 2013 qui se tiendra le vendredi 12 avril 2013 à Sainte-André-Avelin. Les dépenses reliées à cette participation seront imputées au poste « Formation » (02-110-00-454 et « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité

800-2 Journée des bibliothèques – Salon du livre de l'Outaouais

M.B. 2013-02-04-046

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Denis Lacroix, il est résolu que la conseillère au siège numéro 2 participe à cette journée qui se tiendra le vendredi 1^{er} mars 2013 à la Maison du Citoyen de Gatineau. Les frais reliés à cette participation seront imputés au poste « Formation et

perfectionnement » (02-702-30-454) et « Frais de déplacements » (02-702-30-310).

Adoptée à l'unanimité

800-3 La fête des voisins 2013

M.B. 2013-02-04-047

Considérant que la municipalité de Bouchette désire offrir l'opportunité à ses citoyens de participer à l'événement « La fête des voisins »;

Considérant que cet événement se déroulera le 8 juin 2013;

Considérant que le rôle de la municipalité dans cet événement est d'inciter les citoyens à organiser eux-mêmes une fête avec leurs voisins immédiats;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale pour procéder à l'inscription de la municipalité à l'événement « La fête des voisins 2013 » et inciter les citoyens à organiser une fête avec leurs voisins immédiats.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Prêt de matériel – Projecteur et écran

M.B. 2013-02-04-048

Considérant que la municipalité possède des équipements servant à la projection, soit un écran et un projecteur;

Considérant que ces équipements sont mis à la disposition des utilisateurs des salles municipales;

Considérant qu'à l'occasion des citoyens peuvent demander d'utiliser ces équipements et ce, lors d'activités municipales;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de permettre le prêt de ces deux équipements, projecteur et écran, aux citoyens de Bouchette lors de la tenue d'activités municipales. Les équipements devront revenir dans le même état et une entente de prêt devra être signée afin de convenir de la responsabilité de l'emprunteur.

Adoptée à l'unanimité

800-5 Tourisme Outaouais - Projet de Chasse-Galerie – Aide financière

Note au procès-verbal

En septembre 2013, il sera possible de déposer une demande d'aide financière auprès de Tourisme Outaouais et ce, pour la réalisation du projet de Chasse-Galerie. Un comité de travail formé de Marc Saumure, André Patry et Réjean Major avec la collaboration de la directrice générale sera responsable de produire le document nécessaire au dépôt d'une demande d'aide financière.

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Emplois d'été Canada 2013 – Demande de financement

M.B. 2013-02-04-049

Sur la proposition de Denis Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de mandater la directrice générale Claudia Lacroix, pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme « Emplois d'été Canada 2013 » pour la période estivale 2013 et ce, pour deux (2) étudiants dans le domaine de l'hygiène du milieu.

Adoptée à l'unanimité

900-2 Fondation Rues Principales – Rencontre

M.B. 2013-02-04-050

Sur la proposition d'André Patry, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu que la municipalité défraie les coûts du dîner pour la rencontre avec un représentant de l'organisme Fondation Rues Principales, rencontre qui se tiendra le 18 février 2013. La dépense reliée à ce dîner sera imputée au poste « Frais de déplacements » (02-110-00-310).

Adoptée à l'unanimité

900-3 Politique d'accueil

M.B. 2013-02-04-051

Sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de former un comité pour élaborer une politique d'accueil. Ce comité sera formé des membres suivants : Michelyne Bélair, Karo Poirier, Yvon Pelletier, Réjean Major et Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

900-4 Plaisirs d'hiver

M.B. 2013-02-04-052

Considérant l'activité tenue le samedi 2 février au Centre Quatre Saisons;

Considérant que cette activité « Plaisirs d'hiver » était organisée par le Comité des loisirs de Bouchette;

Considérant que cette activité a permis à de jeunes familles de se réunir tout en faisant de l'exercice;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de féliciter les organisateurs de cet événement, soit le Comité des loisirs de Bouchette pour la tenue de cette activité annuelle qu'est Plaisirs d'hiver.

Adoptée à l'unanimité

900-5 Centre Quatre Saisons

M.B. 2013-02-04-053

Considérant qu'un appel de projets en culture est lancé par le CLDVG;

Considérant que cet appel de projets se nomme : « La reconnaissance et la mise en valeur des créateurs du milieu»;

Considérant que cet appel de projets cadre très bien dans les orientations de la municipalité à savoir le Parc des Bâisseurs, le musée agricole à ciel ouvert, la sculpture vélo, etc.;

Considérant qu'il serait intéressant que l'apparence du Centre Quatre Saisons, infrastructure municipale accessible à l'année, soit améliorée et que ce centre serve d'attrait supplémentaire aux utilisateurs et aux visiteurs de notre région et qu'il se démarque par son originalité;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que la municipalité de Bouchette présente un projet dans le cadre de ce programme, projet consistant à y installer des peintures sur une façade extérieure du Centre Quatre Saisons, peintures qui feront référence aux quatre saisons. La conseillère Michelyne Bélair s'est portée volontaire pour compléter la demande de financement auprès du CLDVG. Il est aussi résolu que la directrice générale, Claudia Lacroix, soit la signataire de cette demande de financement.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

900-6 Centraide

M.B. 2013-02-04-054

Considérant la résolution M.B. 2013-01-14-027 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 14 janvier 2013;

Considérant l'impossibilité pour le club d'âge d'or de Bouchette de préparer le brunch et ce, à cause d'un manque de cuisinier;

Considérant les retombées pour notre municipalité des argents remis par Centraide à chaque année à différents organismes communautaires;

En conséquence, sur la proposition de Michelyne Bélair, appuyée par André Patry, il est résolu que la municipalité de Bouchette remette la somme de 1000\$ à Centraide en remplacement de l'organisation d'un déjeuner.

Adoptée à la majorité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, enregistre sa dissidence sur cette résolution.

900-7 Souper CCU

M.B. 2013-02-04-055

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Michelyne Bélair, il est résolu de défrayer le coût d'un repas pour les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) au restaurant « Aux P'tits Bonheurs ». Cette dépense sera imputée au poste « CCU » (02-610-00-419).

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Quelques questions sont posées concernant le sujet suivant :
- Tempête de décembre

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2013-02-04-056

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de lever la présente séance à 21h55.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Claudia Lacroix, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière